Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HGGSP + HLP, veuillez visiter :
bac-hggsp-hlp.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2024

Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques

Jour 2

Durée de l'épreuve : **4h00**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé

Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte **4** pages numérotées de **1/4** à **4/4**.

Le candidat traite un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2 ET l'étude critique de documents.

Répartition des points

DISSERTATION	10 POINTS
ÉTUDE CRITIQUE	10 POINTS

Le candidat traite un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précise sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Sujet de dissertation 1

La justice face aux crimes de masse depuis 1945.

Sujet de dissertation 2

Le modèle clausewitzien de la guerre est-il pertinent pour analyser les conflits des 20e et 21e siècles ?

Le candidat traite l'étude critique de documents suivante.

Étude critique de documents : Le changement climatique : formation du savoir et coopération internationale

Consigne : en analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez que les questions climatiques donnent lieu à l'élaboration d'un savoir scientifique susceptible d'être pris en compte à l'échelle internationale.

DOCUMENT 1

La climatologie historique se distingue par son emprunt précoce à des méthodes tirées des sciences naturelles. Au milieu du 19e siècle, c'est l'étude des blocs erratiques[1] et des moraines[2] qui a permis d'identifier l'existence de quatre cycles glaciaires au cours du Pléistocène[3]. […] D'autres méthodes, comme l'analyse des sédiments et l'étude des dépôts organiques, des pollens (palynologie), des spores ou encore l'étude des coraux, permettent de connaître les paléoclimats. La dendroclimatologie, enfin, repose sur l'étude des cernes des arbres. […] Concernant l'évolution climatique récente, on dispose de sources humaines […] variées : inscriptions, chroniques médiévales, papiers officiels ou privés (relatant la gestion des domaines par exemple), […], journaux intimes, correspondances. […]

Que faire de cette « histoire du climat sans les hommes » ? Comment relier ses résultats à l'histoire des sociétés humaines ? […]

D'une manière générale, depuis les années 1990, l'historiographie a évolué vers une prise en compte plus importante du facteur climatique. Prenons, par exemple, l'évolution d'Emmanuel Le Roy Ladurie. Son intérêt pour le climat vient au départ de l'histoire rurale et de l'importance des phénomènes météorologiques pour cette dernière. En 1967, dans son premier ouvrage de climatologie historique, il estimait absurde d'expliquer la Fronde[4] par la météorologie désastreuse des années 1640 […]. À l'inverse, ses derniers ouvrages font du climat un acteur à part entière de la grande histoire : l'« hyper-petit âge glaciaire » (autour de 1640) devient central pour comprendre les « années de misère » en France et la guerre civile en Angleterre.

Jean-Baptiste FRESSOZ, Frédéric GRABER, Fabien LOCHER, Grégory QUENET, *Introduction à l'histoire environnementale*, Paris, La Découverte, 2014, p.102-104.

[1] Morceau détaché d'une roche, d'une taille conséquente, ayant subi un déplacement sur plusieurs kilomètres sous l'effet d'un glacier.

[2] Débris de roche entraînés par un glacier et formant un grand amas.

[3] Le Pléistocène (de - 2,6 millions d'années à - 12 000 ans) est la première période géologique du Quaternaire.

[4] Période de contestations du pouvoir royal de 1648 à 1653.

DOCUMENT 2

Conférence des Parties (COP)	Lieu	Année	Faits marquants
COP1	Berlin	1995	Adoption du Mandat de Berlin pour démarrer les négociations menant au Protocole de Kyoto
COP2	Genève	1996	Principe des objectifs intermédiaires
COP3	Kyoto	1997	Protocole de Kyoto
COP4	Buenos Aires	1998	Discussion sur les modalités d'application du Protocole de Kyoto, pas d'accord
COP5	Bonn	1999	/
COP6	La Haye	2000	Rupture des négociations
COP6 bis	Bonn	2001	Sauvetage du Protocole de Kyoto : décisions sur les sanctions et le financement de l'adaptation
COP7	Marrakech	2001	Accords de Marrakech qui fixent les modalités d'application du Protocole de Kyoto
COP8	New Delhi	2002	Déclaration de Delhi qui lie atténuation et adaptation[1]
COP9	Milan	2003	/
COP10	Buenos Aires	2004	/
COP11	Montréal	2005	Début de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto : décision de prolonger les objectifs du Protocole après 2012
COP12	Nairobi	2006	Première conférence en Afrique centrale
COP13	Bali	2007	Début des négociations sur une seconde période d'engagement post-Kyoto
COP14	Poznan	2008	/
COP15	Copenhague	2009	Accord de Copenhague, mais échec retentissant Adoption de l'objectif de 2°C comme hausse maximale de la température moyenne d'ici 2100
COP16	Cancún	2010	Accord sur le Fonds vert[2] pour le climat Confirmation du cadre multilatéral des négociations
COP17	Durban	2011	Accord de principe sur un accord global qui prendrait effet en 2020
COP18	Doha	2012	Prolongation du Protocole de Kyoto par un nombre limité de pays pour la période 2013-2020
COP19	Varsovie	2013	Nombreuses tensions, formalisation du processus « *Loss and Damage* »[3]
COP20	Lima	2014	Indécision sur différentes options
COP21	Paris	2015	Accord de Paris
COP22	Marrakech	2016	Mise en œuvre de l'Accord de Paris
COP23	Bonn	2017	/
COP24	Katowice	2018	Adoption de la Feuille de Route de Paris
COP25	Madrid	2019	Nombreuses tensions, blocages de certains pays

« Conférences des Parties (COP) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques », dans François GEMENNE, *Géopolitique du climat*, Paris, Armand Colin, 2021, p. 136-138.

[1] Atténuation et adaptation : l'atténuation regroupe l'ensemble des actions visant à réduire l'ampleur du dérèglement climatique (exemple : taxe carbone). L'adaptation vise à trouver des mécanismes permettant de faire face à ses effets (exemple : construction de digues, constructions sur pilotis…).

[2] Il vise à transférer des fonds des pays riches et développés vers des pays plus vulnérables pour mettre en place des projets destinés à combattre et à s'adapter aux effets du changement climatique.

[3] « *Loss and Damage* » (en français : pertes et préjudices). L'expression désigne notamment les responsabilités humaines dans le dérèglement climatique et la nécessité de renforcer le dialogue entre nations.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.